



Le berceau du Lac-Saint-Jean

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS - 2022

Nom	Fonction	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération d'organismes mandataires ou supramunicipaux (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses d'organismes mandataires ou supramunicipaux
Marc Richard	Maire	14 105	7 052	8 039	3 754
Caroline Gagnon	Conseillère district # 1	6 209	3 105		
Myriam Gaudreault	Conseillère district # 2	6 209	3 105		
Élianne Champigny	Conseillère district# 3	6 209	3 105	318.36	
Tony Côté	Conseiller district # 4	6 209	3 105		
Dave Simard	Conseiller district # 5	6 209	3 105		
Régis Lemay	Conseiller district # 6	6 209	3 105		
		51 359	25 679	8 358	3 754

NOTE

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité d'Hébertville, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex : MRC, régie).

(art. 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux)

Direction Finance et Administration